

Code pratique de l'unité islamique



L'aperçu historique du mouvement de schisme dans le monde islamique



La dissension dans le monde islamique a connu une évolution significative tout au long de son mouvement historique...et chaque phase de schisme a constitué la conséquence dans la déviation du droit chemin et la cause en soi dans le

dédoublément de ladite déviation. Les musulmans qui sont tombés du sommet de l'unicité, lequel est incarné par le traité de réconciliation de Médine (rédigé des mains du noble Prophète –salut et paix sur lui et sur sa famille-), sont entraînés vers le précipice du schisme et vers un déclin certain.

Il est notifié, dans l'une des clauses du traité de réconciliation de Médine : ‘ ‘ Ces écrits sont un acte d'engagement de la part de Mohammad, le Prophète, ainsi que de

croyants et de musulmans du tribu de Qurayshite, de peuple de Médine et de ceux qui sont fidèles aux musulmans, lesquels leurs sont alliés et combattent à leur côté, dans le chemin de Dieu ; ceux-ci constituent, entre eux et ensemble avec d'autres gens, une communauté... Les alliés de l'Islam ne doivent pas, dans l'acquittement du prix du sang et dans la situation difficile, abandonner le musulman... Toute personne juive qui s'allie à nous, aucune injustice et aucune discrimination ne seront commises à son égard et jouira d'une assistance équivalente –au musulman-. La réconciliation concerne tous les croyants au même pied d'égalité. Le croyant ne doit pas, pendant la bataille dans le chemin de Dieu, se séparer des autres croyants, sauf sur base de l'égalité et de la justice entre eux, en se réconciliant avec l'ennemi... ''(1)

La déviation qui, dans la marche de la communauté, a favorisé la prolifération des doctrines au sein de cette dernière, est apparue à l'époque de Mua'wiyah et à celle d'après lui, avec le changement dans le système politique musulman et la mutation du système de Khalifat au système monarchique. (2) L'avènement de l'autocratie et du pouvoir héréditaire a causé la multiplicité des doctrines qui, à leur tour, ont assuré la pérennité et la campagne de cette autocratie. Cette dernière s'est introduite, graduellement, dans le monde islamique et, en affaiblissant les musulmans, elle a préparé le terrain à la domination, à la colonisation étrangère de Mongole et au renversement du Khalifat des Abbâssides. (3) La domination coloniale Mongole a fait surgir, cette fois-ci dans les systèmes politico-sociaux, avec le morcellement des pays islamiques et musulmans, une nouvelle phase du schisme. Bien que les Mongoles, dans l'absorption du riche culture islamique, en furent assimilés ; mais, vers les dix-neuvième et vingtième siècles, cette fois-ci, une autre forme du colonialisme venant de l'occident, avec une culture dévastatrice, a envahi et a accru son influence sur le monde islamique ; celle-ci a fait apparaître la forme la plus sombre et la plus hypothétique du schisme et de la dissension , et a

intégré les musulmans dans son propre système d'unions politico-sociale et économique. Elle a ainsi établi l'une des frontières la plus solide du schisme entre les musulmans. (4)

Les racines et les causes du schisme

Les différents types de causes du schisme doivent être sujet à l'étude, dans la recherche des voies et moyens, pour l'établissement de l'unité islamique. On peut, dans une classification générale, répartir en quelques fractions générales, les différents types de ces causes, dans différents centres politique, doctrinal et idéologique :

- Causes lointaines : L'hypocrisie féconde, la mauvaise pensée et la cupidité et... Si bien qu'Imam 'Ali (paix sur lui), dans Nahjul'balaghat, en indiquant la racine principale du schisme des musulmans, a dit : "'ma farqu baynakum ila khubsu saraahir wa suhu dhamahir'" (5) (Rien ne peut causer votre dissension, sauf l'hypocrisie féconde et la mauvaise pensée.)

- Causes de discernement : Elles sont de trois sortes (6) : a- Les différences dans les sources d'acquisition des connaissances ; b- Les différences dans les méthodes pédagogiques, concernant l'acquisition des connaissances ; c- l'ignorance.

- Les transformations sociales, les différences et les contradictions dans l'interprétation et l'approche de rencontre et de rapport des musulmans avec ces réalités.

- La divergence et la pluralité de directions et la séparation nette de la direction en différents types des directions (la direction politique et la direction religieuse).

La question identitaire

S'agissant de l'origine de l'éclosion de différents types des frontières dans le monde islamique, elles existent tellement des réponses divergentes et différentes que lorsque l'homme

musulman se heurte, dans son système de croyance, à ce genre de question : ''Qui sommes-nous et moi, suis-je membre de quel nous ?'', les frontières entre les musulmans apparaissent clairement, dans la tournure que va prendre la réponse réservée à cette question identitaire. Voici quelques réponses à la dite question :

- Une frange des musulmans perçoivent le ''moi'' individuel comme membre à part entière de ''nous'' sectaire et doctrinaire. Les adeptes de cette croyance, au premier instant, réservent à la question posée ci-haut une telle réponse : Moi, je suis chiite et membre de la communauté chiite ou je suis sunnite et membre de la communauté sunnite. (7)

- Un autre groupe de musulmans perçoivent son ''Qui suis-je'' – identitaire- dans son propre appartenance ethnique. Il se considère, dans la réponse à cette question, avant toute forme d'identifications ou avant le ''Qui suis-je'' -identitaire- de l'autre, comme Arabe, Perse, Turc, Kurde... Pour les tenants de cette idée, dans la question identitaire, l'appartenance de sa communauté à une doctrine quelconque : Chiite ou Sunnite, leur importe peu. De même, il leur importe peu que l'on soit musulman ou chrétien ou... Il suffit seulement que, dans l'appartenance ethnique, l'on soit en communion avec cette dernière, à tel point que l'on soit considéré comme une partie intégrante de sa société.

- Au vingtième siècle, plus précisément après la première guerre mondiale, une autre réponse fut donnée à la question identitaire, le principe de production est devenu la nouvelle forme des frontières entre les musulmans. Avec l'introduction du modèle politico-social dans l'identité nationale, les musulmans sont classifiés dans la moule de forme et de configuration nouvelles des frontières, dans le monde islamique.

L'idée maîtresse, en général, dans le regard des musulmans sur

la traversée de cette période, en rapport avec sa propre identité sociale, fut influencée et représentée en deux éléments principaux : le système politique (Etat) et l'unité sociale moderne (Nation). Ainsi, ceux qui vivent à l'intérieur des frontières nationales, sous la juridiction d'un système politique, -l'entité administrative en question- est appelée Nation. En mettant à part la religion, la doctrine, l'appartenance ethnique et ... on se considère, dans la providence et dans les profits nationaux distincts et autonomes, comme une unité sociale indépendante des nations voisines. Différentes réponses furent avancées, dans la traversée du vingtième siècle, l'essentiel des musulmans : iranien, irakien, turc, afghan, jordanien et ..., a donné la réponse à cette question identitaire, la plupart d'entre eux ont toujours réservé cette même réponse. (8)

Quant à l'ensemble de facteurs, dans la période comprise entre le deux et le trois dernières décades, lesquels les musulmans du monde, à propos de la question identitaire, furent attirés vers la nouvelle réponse, néanmoins authentique : l'identité islamique est supérieure à la doctrine, à l'appartenance ethnique, à la nationalité et... Voici donc quelques facteurs révélateurs de cette nouvelle réponse :

- La révolution islamique en Iran : La révolution, avec la jonction du qualificatif islamique, revêt le sens d'une hyper doctrine et d'une hyper chiisme ; ainsi, les effets engendrés par celle-ci sont visibles dans la région du Moyen-Orient et dans le monde islamique. Elle a constitué, en résumé, le facteur le plus important. (9)

- La mondialisation : Le développement des outils de relation sociale, dans le monde et au sein des musulmans, ainsi que la mondialisation et ses conséquences dans des différents centres culturel, économique, politique et..., a changé, graduellement, les réponses identitaire et a suscité, dans le vingt et unième siècle, des nouvelles classes identitaires parmi les peuples du monde, entre autres les musulmans. (10)

· La question de la Palestine : La question du Qods et de la Palestine, en tant qu'une question internationale, dans l'apogée des luttes islamiques, a mobilisé le peuple palestinien sous l'enseigne de l'Intifada et sous les auspices, permanentes, de l'Iran islamique, en tant qu'un pôle d'influence chiite à l'idéal de la Palestine, dans laquelle la majorité des habitants est constituée des sunnites, et a eu beaucoup d'influences dans la renaissance de l'identité religieuse islamique ou l'identité de l'unique communauté islamique, parmi les musulmans.

· L'islamophobie : Venant de l'occident, la culture islamophobe, ainsi que ses mass medias, après les événements du 11 Septembre, a pris des proportions inquiétantes. Vu qu'elle a fait du fondement de l'islam, c'est-à-dire la cause commune de l'identité de tous les musulmans, le sujet d'attaque ; elle est donc considérée comme l'inspiratrice et la restauratrice de l'identité commune des musulmans, même si elle a, en aucune manière, suscité, dans leur milieu, une action, une réaction et un appui scientifique. Quoique le rapport des musulmans avec les doctrines et les appartenances ethniques fut différent, mais avec l'avènement de "l'islamophobie", il est devenu plus proche et plus concret (pareil pour les minorités en Europe et en Amérique du nord). Leur identité islamique commune extranationale, extra-doctrinale et extra-communautaire est devenue plus visible.
(11)

Le plan aérien de répartition des musulmans

La préparation, ainsi que l'élaboration, du plan aérien de répartition des musulmans constitue l'un des impératifs dans la rédaction du code pratique de l'unité. Les configurations et les portions de leurs frontières, dans le plan aérien de répartition d'un demi milliards des musulmans, sont fractionnées et réparties en différentes unités naturelles et

subjectives. (12) L'unité, au sens du mouvement orienté vers la réflexion sur l'incidence dans les frontières et la suppression ou la réduction des frontières de différence et de divergence entre les musulmans, nécessite la connaissance des types de frontières existantes et la classification de celles-ci, sur base de possibilité de changement et d'incidence sur ces dernières. Il est probable, dans une classification générale des types de frontières existantes entre les musulmans, que les hommes soient susceptibles d'être scindés en deux catégories, ceux qui ne sont pas sujets au changement et ceux qui en sont :

- La couleur, la race, l'appartenance ethnique et...sont parmi les différences et les frontières séparatrices de musulmans, celles-ci restent en dehors du cercle de transformation et d'évolution de l'homme, et demeurent également en dehors de cette notion d'unité, dans le sens de suppression des frontières et des différences...

- Quant aux types de frontières, de différences et de divergences sujets au changement ; ceux-ci, en rapport avec la nature et la contrainte de celle-ci, se divisent en deux configurations : naturelle et artificielle.

Une série des frontières et des différences, d'une manière naturelle, se découvre dans la nature tels un modèle architectural, une couverture et même, telles une langue et une pluralité de dialectes. Cette suite de différences et de frontières des divergence entre les musulmans est sujet au changement ou à l'effacement, quand bien même elle a pris racine dans le cercle de l'évolution de l'homme ; et d'autre part, l'Islam reconnaît sa multitude et sa diversité, du fait qu'elle est issue de la nature même (environnementale, géographique et...). Si la différence, dans le modèle architectural d'une mosquée en Chine avec celui en Afrique centrale, disparaissait totalement ; à quel point, toutes les deux mosquées perdraient, de même, de leur intérêt principal ? Puisque chacune d'elles est construite conformément aux

conditions climatiques de la région, l'architecture ne fait qu'obéir à ces conditions. Comme le climat de pays Scandinaves exige un genre et un type particuliers d'habillement, la tenue des musulmans de cette région diffère, nécessairement, à ceux des pays arabes du golfe persique. Les séries évoquées, les divergences et les frontières entre les musulmans, sont en dehors du cercle de l'étude sur le code pratique de l'unité islamique. Ce dernier vise la série, laquelle les différences et les frontières sont, premièrement, sujettes au changement et, deuxièmement, pas issues de la nature et de la sollicitation du tempérament humain ; mais au contraire, les résultats de l'imposition de certaines personnes, de certains groupes et systèmes politiques sur la communauté islamique, tout au long de l'histoire. Par exemple : la différence de nationalité, les sectes, le nombre de systèmes politiques et l'opposition, ainsi que la contradiction, de croyance persisteraient tant que les uns considéraient les autres comme étant en dehors de la religion et...

La nécessité de l'union et les obligations du code pratique de l'unité islamique

Lorsqu'on réalise que le seul regard que l'on doit avoir de la vie est bel et bien le regard social, c'est à ce moment que l'on saisit le mieux la nécessité de l'unité et de la concorde islamique. L'individualisme démesuré, ainsi que l'individualisme présomptueux qui est la forme la plus pernicieuse d'individualisme, est une chaîne posée sur le pied de l'esprit et du corps des musulmans. L'individualisme présomptueux au sens de pratique d'une religion individuelle et d'observation d'une démarche individuelle distinctes du commun de mortel, dans le domaine de la vie et dans la voie de la perfection idéale. La personne qui se nourrit de cette forme de croyance, dans laquelle il est possible de progresser seule dans la voie de la perfection, sans aucune collaboration

et aucune relation avec les autres ; elle est, en principe, en dehors de l'inévitable cercle des ressources vitales ; elle ne ressent pas le besoin de l'établissement des relations sociales, jusqu'à ce qu'apparaisse la nécessité d'une unité plurielle et communautaire.(13)

Le jugement et la croyance des religieux musulmans, dans le siècle dernier, ont été affectés par ce fléau, en ce sens qu'ils ne saisissaient pas assez la nécessité de l'unité islamique. L'éclaircissement de cette nécessité et l'élimination de ce fléau, en ce qui concerne les obligations du code pratique de l'unité, fait partie du système de croyance des musulmans. Le mécanisme du mouvement vire, théoriquement, de la situation existante vers la situation idéale, dans le code pratique de l'unité. Parmi les obstacles dans l'acquisition de ce mécanisme : La complexité dans l'analyse de la situation existante au sein du monde islamique, d'une part et d'autre part, la difficulté dans la représentation de la situation idéale, en vue d'imaginer la stratégie et le code pratique de l'unité.(14) Le manque de détermination et de désignation précise de l'exécutif et du système exécutif, ainsi que la permanence de cette situation de manque, constitue le plus important obstacle, dans l'avancement de la rédaction d'un tel code et dans toute forme d'adoption de stratégie relative à l'unité islamique. Toute forme de mouvement nécessite la connaissance complète de l'ensemble de ses membres et la conviction dans sa continuité. Si le code pratique de l'unité est réservé seulement à la République Islamique d'Iran, cette difficulté est d'autant supprimée étant donné que les membres et le système exécutif, ainsi que sa continuité, sont clairement spécifiés ; quant à la rédaction du code en tant que mécanisme de fonctionnement de la communauté, dans une voie pleine d'embûche et de tournant, le passage de la situation existante à l'idéale, sans la désignation et la distinction précises des guides et du système exécutif, s'avère extrêmement difficile. Pour cette raison, ce manque doit aussi, en tant que l'une des réalités

dans l'avancement du code pratique, entrer en ligne de compte et faire l'objet de débats, pour qu'il parvienne à s'abstenir, avec son insertion à côté des autres réalités, de l'idéalisme démesuré, dans les obligations et les prohibitions, c'est-à-dire dans l'ordonnance de ce qu'il faut faire et de ce qu'il ne faut pas faire. De même qu'il paraît, dans la République Islamique, que cette réalité fut le fondement de la stratégie de rédaction de la perspective des 20 années du gouvernement de la République Islamique et le début de la marche de l'Iran dans cette direction. En ce sens que tout au plus avant la rédaction du code pratique de l'unité islamique qui est lié, généralement, à une durée, qui n'est pas encore déterminée, et à un système exécutif, qui n'est pas encore connu, la perspective des 20 années du gouvernement de la République Islamique furent déjà rédigée. En outre, dans la rédaction du code pratique de l'unité, on doit adopter la stratégie de suppression de la contradiction parmi les acteurs œuvrant pour l'unité du monde islamique. La forme et le choix de relation de la République islamique avec les pays, les nations islamiques et tous les acteurs de la place de l'unité constituent en soi une partie de la mise en œuvre du code pratique de l'unité, ils entrent en ligne de compte avant la rédaction de cette dernière.

La mondialisation et l'unité islamique

Étant donné que le phénomène de la mondialisation ou de l'universalisation accélérée, de même que le sujet de l'unité, procède de la suppression, de l'élimination, de la transformation et de la modification des frontières et des différences entre les hommes et entre les nations, la rédaction du code pratique de l'unité nécessite des réponses aux questions sur ce phénomène nouvellement apparu dans le monde contemporain. Certaines de ces questions sont : (15)

- La mondialisation est-elle un processus ou un projet ? En d'autres termes, quels sont le rôle à jouer et la conduite à

adopter par les hommes dans le triomphe du processus de la mondialisation ? Et combien en coûtent-ils d'efforts ?

· Quels sont le sujet et le tributaire de la mondialisation ? les croyances, les modèles de comportement, les préceptes, les organisations et les structures, les agissements, les communautés, les dialectes, les mœurs et coutumes, procédés et méthodes et les unions politiques et sociales ou... ?

· Est-ce que l'essence des communautés humaines est-elle identique ? Les communautés humaines sont-elles un ensemble banal ?

· Quels sont les causes et les facteurs de la mondialisation ? Le développement technologique ou le mouvement historique ou le déboire des idéologies communautaires et nationales... ?

· Est-ce que l'exigence d'une culture singulière est-elle celle du développement technologique ?

L'unité du point de vue de l'architecte de l'idée "le code pratique de l'unité islamique" (le Guide de la révolution islamique)

Quelques principes de pensée et une partie des points de vue les plus importants du Guide de la révolution islamique, au sujet de l'unité islamique :

· L'unité entre chiite et sunnite est vitale, mais ne nécessite pas une intégration doctrinale : "En plus, le sens de l'unité islamique est clair. L'idée ne consiste pas du tout dans la fusion des doctrines en une seule. Certaines personnes, pour parvenir à l'unité des musulmans, rejettent les doctrines ; pourtant, le rejet de celles-ci ne résout nullement le problème ; par contre, leur affirmation contribue à la résolution du problème." (16)

· L'affirmation de la différence islamique dans la communion des principes : L'unicité de Dieu, de la direction, du livre et du Prophète. ''A notre avis, la différence entre chiite et sunnite, en réalité, n'existe pas ; puisque dans les principes de base de l'islam –lesquels si on les ignore, on n'est pas compte parmi les musulmans- il y a un véritable communion, c'est-à-dire tous les deux doctrines admettent une seule direction, confessent la foi en un seul Dieu, croient en un seul Prophète, approuvent un seul livre et observent les mêmes jugements et les mêmes principes.'' (17)

· L'appartenance ethnique n'est pas du tout le critère de détermination identitaire : ''L'islam affirme que l'appartenance ethnique ne constitue, en aucune manière, un critère de différenciation et d'identification. L'islam atteste que l'appartenance ethnique n'est pas une référence dans la distinction et la reconnaissance : ''Certes, le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux.'' L'islam soutient que les musulmans sont des frères et qu'ils doivent se comporter comme tel ; cependant, il n'a pas restreint cette fraternité entre chiites ou entre les partisans d'une autre doctrine quelconque.'' (18)

· L'unité bénéficie d'un traitement de faveur parmi toutes les nécessités et les priorités du monde islamique. (19)

· Le noble Prophète (paix sur lui et sur sa famille) est le ciment de l'unité de la communauté islamique : ''En tant que pivot de l'unité du monde islamique, on peut faire de l'existence sacro-sainte du Prophète une marque de croyance pour tous et un point d'accumulation d'affections de tous les humains. Nous musulmans, nous n'avons aucun symbole, aussi manifeste qu'universel, telle l'existence sacro-sainte du Prophète.'' (20)

La question du guide dans le monde

islamique

La situation réglementaire de la direction, dans le monde islamique, constitue d'une part, la cause et de l'autre, la conséquence du schisme des musulmans ; dans la mesure où, le manque d'un système de direction, ainsi que l'inexistence d'une représentation véritable, pour chacune des parties de la communauté, s'avère être un obstacle majeur dans la rédaction du code pratique de l'unité.(21) Parmi les questions principales qui se présentent à l'esprit des concepteurs du code pratique de l'unité : ''Quelles sont les personnes dignes de poser leurs signatures en bas de la page du code pratique de l'unité, une fois que la rédaction touche à sa fin ? '' Quel niveau de représentation réel jouissent-elles ces personnes auprès des musulmans ? Et quel critère sera-t-il sujet à l'approbation du public, des sectes, des nations et des appartenances ethniques diverses ? Il semble qu'en tenant compte du plan aérien de répartition des musulmans, ces ambassadeurs doivent représenter les différentes couches identitaires des musulmans : Les appartenances ethniques, les doctrines, les différents sectes, les nations et...(22) La mise en vigueur du code pratique de l'unité, dans le monde islamique, nécessite l'affectation d'une partie du code au mécanisme, au modèle et au système de direction.(22)

La capacité de la loi organique de la République Islamique

La raison de la non-application émane souvent de l'absence de décisions et d'approbations des conférences sur l'unité dans des différents pays islamiques et du manque d'appui juridique et de garantie suffisante d'application, dans le texte de lois des pays islamiques. Mais, la loi organique de la République Islamique a suppléé à ce manque et a comblé ce vide juridique, en plus de la démonstration des capacités et de l'offre des garanties d'application adéquates, dans la rédaction et l'application du code pratique.

L'article onze de la loi organique de la République Islamique est clair : "Selon l'ordre du noble verset : "Certes, cette communauté qui est la vôtre est une communauté unique, et Je suis votre Seigneur. A dorez-Moi donc." Tous les musulmans constituent une seule communauté. Le gouvernement de la République Islamique d'Iran est tenu d'orienter sa propre politique sur base de la coalition et de l'union de la nation islamique. Il ne ménage aucun effort dans cette entreprise qui consiste à la réalisation de l'unité politique, économique et culturelle du monde islamique."(24) De même que dans le préambule de la loi organique de la République Islamique, il est écrit : "La loi organique, compte tenu de l'essence islamique de la révolution iranienne dont le mouvement s'est traduit à la victoire de tous les déshérités sur les arrogants, a planifié, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, le champ du rayonnement de cette révolution ; plus particulièrement, dans le développement des relations internationales avec d'autres mouvements islamiques, et les peuples, sur ce terrain, ne ménagent aucun effort, pour qu'ensemble ils puissent construire une seule communauté universelle..."(25) En plus de précisions évoquées dans la loi organique, certains alinéas et articles de cette dernière renferment des principes de secours et de protection du gouvernement de la République Islamique aux musulmans du monde, ainsi que ceux d'engagement fraternel envers eux. Dans l'alinéa 16 de l'article numéro trois de la loi organique, il est stipulé que "L'engagement fraternel envers tous les musulmans et la protection sans contrariété de déshérités du monde" fait partie des devoirs du gouvernement de la République Islamique. De même qu'il est stipulé dans les articles 152 et 154, dans lesquels l'accent est mise sur "La défense des droits de tous les musulmans"(26) et aussi, sur "Le soutien à la lutte de revendication des droits de déshérités contre les arrogants, dans tous les coins du monde".

La conclusion

Le code pratique de l'unité islamique, compte tenu de l'ensemble des conditions internes et régionales, peut servir de base adéquate, dans l'adoption de stratégie, en ce qui concerne les relations de la République Islamique avec les différents organes des pays islamiques (aussi bien que les états, les nations, les personnalités, les élites et...). La capacité avérée de la loi organique de la République Islamique, le besoin sans cesse croissant du monde islamique au principe de l'unité, la position singulière et sans cesse croissante du gouvernement de la République Islamique au niveau régional et du monde islamique et l'acquisition d'une compréhension relative, commune parmi la classe des élites islamiques dignes de considération (aussi bien que les savants et les intellectuels religieux), au sujet de l'unité et..., tous ces facteurs ont fourni tout un lot d'opportunités, pour faire face aux menaces sans cesse croissantes de dissension à l'encontre des musulmans et de la République Islamique. Dans ces conditions, aussi bien que dans cette ambiance, très sagement, la voie la plus sûre pour tous les partis, dans le monde de l'islam, est la rédaction du code, à partir des obligations et des prohibitions, sur base d'analyses réalistes des dispositions existantes. La préparation et l'élaboration du plan aérien de répartition de la communauté, à côté des réponses données aux questions relatives au phénomène de la mondialisation, figure parmi les réalités de l'avancement de la rédaction du code pratique. De même que la désignation du système exécutif, la fixation des garanties et l'élaboration des mécanismes d'application du contenu du code figurent parmi les mesures de base, dans la rédaction et la préparation dudit code.